



## COMMUNE de FONTANÈS



***Le Maire et le Conseil Municipal  
vous présentent le bulletin n°13  
de l'année 2021***

# EDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Nous venons de vivre une année très particulière avec la crise sanitaire qui a mis notre vie sociale, économique et culturelle au ralenti.

2020 l'année dont personne ne voudra se souvenir et pourtant on se souviendra d'une année de pandémie, de terrorisme, de difficultés financières pour beaucoup de secteurs d'activités, de tristesse, de morosité, de solitude pour certains avec un climat social tendu.

Juste quelques mots pour souhaiter un bon vent à 2020. Cet AN foiré....

Même si, dans ce climat, 2020 aura quand même eu quelques moments de joies, de réussites. Ce fut une année de mise à l'épreuve et de souffrance mais aussi une année durant laquelle les plus belles solidarités et les plus beaux engagements se sont exprimés.

Nos grands rendez-vous ont été manqués. Je citerai tout d'abord les événements annulés : nos fêtes votives estivale et automnale, le repas des aînés, la cérémonie du 13 juillet, les traditionnels lotos de fin d'année, certaines animations modifiées pour s'adapter au respect des règles sanitaires comme la kermesse des écoles, d'autres reportées comme l'inauguration du foyer communal après une rénovation complète.

Puisse l'année nouvelle nous permettre de reprendre une vie normale, même si déjà j'ai malheureusement été contraint d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui avait réunis plus de 150 convives l'an dernier.

Même si nous avons toujours une épée de Damoclès sur la tête, nous devons faire face et avancer ensemble pour porter l'optimisme.

L'espoir, il nous est offert grâce à un vaccin bientôt accessible à tous. Restons sérieux, respectons les consignes et finissons-en avec la COVID19.

2021 doit être l'année de la confiance.

Cette crise sanitaire n'empêche pas votre mairie de rester ouverte, avec des élus et des agents à votre écoute qui travaillent pour votre village. Je les en remercie. Vous découvrirez à travers ce bulletin le visage de la nouvelle équipe municipale.

Paradoxalement, l'absence d'événements publics nous permet aussi d'avancer plus vite encore sur les dossiers d'investissements porteurs pour Fontanès et pour son environnement. Le fil conducteur de ces actions restera l'amélioration du cadre de vie pour conserver un village vivant où il fait bon vivre.

Au programme, sont à venir pour 2021, une première tranche de rénovation de voirie, avec l'aménagement du parvis devant l'entrée des écoles, la révision du Plan Local d'Urbanisme, le lancement de nombreuses études qui nous permettront d'engager, les années suivantes, les opérations de revitalisation du cœur du village.

Le budget sera la première pierre de notre programme avec toujours en ligne de mire le choix de l'intérêt général et une gestion rigoureuse des finances.

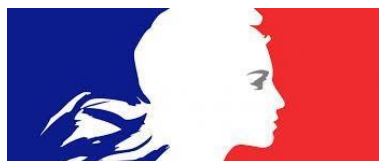
Nous resterons très vigilants pour accompagner les personnes fragilisées par la situation sanitaire.

Mes chers administrés, en espérant pouvoir partager le plus tôt possible de vrais moments de convivialité, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel une très belle année à venir.

Alain THEROND, Maire de Fontanès



# VIE COMMUNALE



## MAIRIE:

- Secrétaire : Lydie Guyard
- Accueil : Michèle Aurore

Tel: 04 66 80 13 27  
[fontanes30@wanadoo.fr](mailto:fontanes30@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h

## Le recensement obligatoire à 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie <sup>(1)</sup> de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Il leur sera remis alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**, qu'ils devront conserver précieusement. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

(1) Pièces à fournir : justificatif d'identité, livret de famille, justificatif de domicile (de moins de 3 mois).



LA POSTE

## Madame Lauze vous accueille à l'agence postale

LUNDI et JEUDI

14h45 à 18h

MARDI et VENDREDI

8h45 à 12h30

Tél. : 04 66 93 51 99

Info-Flash  
Information en temps réel

Votre Mairie  
vous informe en temps réel

- Écoles
- Transports
- Intempéries
- Sécurité
- Festivités
- Travaux
- Évènements

Mairie de Fontanès  
Mairie de Bezouce

Télécharger gratuitement l'application Info-Flash sur smartphone et tablette

Info-Flash une application 100% gratuite, une fois téléchargée, il vous suffit de rechercher Fontanès ou 30250 .

L'application vous informe et vous alerte sur des sujets variés et vous pouvez consulter tous les messages disponibles et décider de recevoir des notifications uniquement sur des sujets qui vous concernent.

- \* Alertes : Vigilance météo, inondations...
- \* Infos municipales : Festivités, fermeture d'un établissement...
- \* Informations diverses : Culture, patrimoine...

Être informé pour mieux s'organiser, mieux réagir et mieux se protéger. A vos smartphones !

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

### **Toutes nos félicitations à :**

Audrey ESTEVEZ et Sébastien TORRES et bienvenue à **Thibault** né le 29 janvier 2020  
Catherine SIONG et Taing TCHA et bienvenue à **Eren** né le 29 février 2020  
Emilie COSTABELLI et David CLAUDE et bienvenue à **Silas** né le 8 avril 2020  
Charlène KEITA et Jean-François AUSSENAC et bienvenue à **Juliette** née le 11 avril 2020  
Laurie DUMAS et Kevin MOERKERKE et bienvenue à **Emily** née le 16 juin 2020  
Amandine FAGNOU et bienvenue à **Aaron** né le 20 juillet 2020  
Aurélié MARTIN et Yann GOURDON et bienvenue à **Lise** née le 6 août 2020  
Amandine SOULIER et Franck ESTEVEZ et bienvenue à **Léa** née le 6 août 2020

## Mariages dans la commune :

### **Tous nos vœux de bonheur à :**

Audrey ESTEVEZ et Sébastien TORRES qui se sont unis le 29 février 2020

## Décès :

### **Toute notre sympathie aux familles éprouvées par le décès de :**

Aimé ALBARET survenu le 9 février 2020  
Berthe SERRA épouse TAYSSE survenu le 21 juillet 2020  
Maximilienne GILBEAU épouse CARO FERNANDEZ survenu le 15 août 2020  
Bernard DEVILLER survenu le 12 octobre 2020

## **À FONTANÈS**

### **Retrouver ses racines grâce au Cercle Généalogique Gard Lozère (CGGL)**

Les registres de Fontanès de 1677 à 1943 ont été numérisés. Les relevés informatiques des naissances, mariages et décès, classés par ordre alphabétique ont été réalisés. Un livre comportant toutes ces données a été édité et un exemplaire a été remis gratuitement à Monsieur le Maire et consultable aux heures d'ouverture de la Mairie.

N'hésitez pas à les consulter.

Le CGGL, dont la présidente est Madame Françoise REDON, créé en 2005 possède plus de 3 millions de relevés d'actes de naissances, mariages et décès de nombreuses communes du Gard et de la Lozère.

Les permanences de l'association CGGL ont lieu tous les lundis à côté de la mairie de Cardet, de 14 h 30 à 17 h 30. Lors de ces permanences, d'une part les relevés de nombreuses communes du Gard et de la Lozère sont consultables et d'autre part les bénévoles sont disponibles pour aider les personnes intéressées dans leurs premières démarches et répondre à leur questions.

L'association dispose d'un site Internet (<http://association.cggl.fr>) avec un espace adhérents (accès à la liste des mariages de nombreux villages du Gard et possibilité de poser des questions en ligne)

Contact CGGL : 04 66 75 29 29 06 73 03 52 09

# **ÉLECTIONS**

## **RÉNOVATION DES MODALITÉS D'INSCRIPTION**

### **SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

(loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016)

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français obtenant la nationalité à partir de 2020.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

#### **Qui peut être électeur ?**

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2<sup>e</sup> tour de l'élection).
- Être français.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

#### **Rappel :**

Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,

Les Français obtenant la nationalité française à partir de 2020 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

#### **Où faire la demande ?**

Au secrétariat de la Mairie.

Service en ligne accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

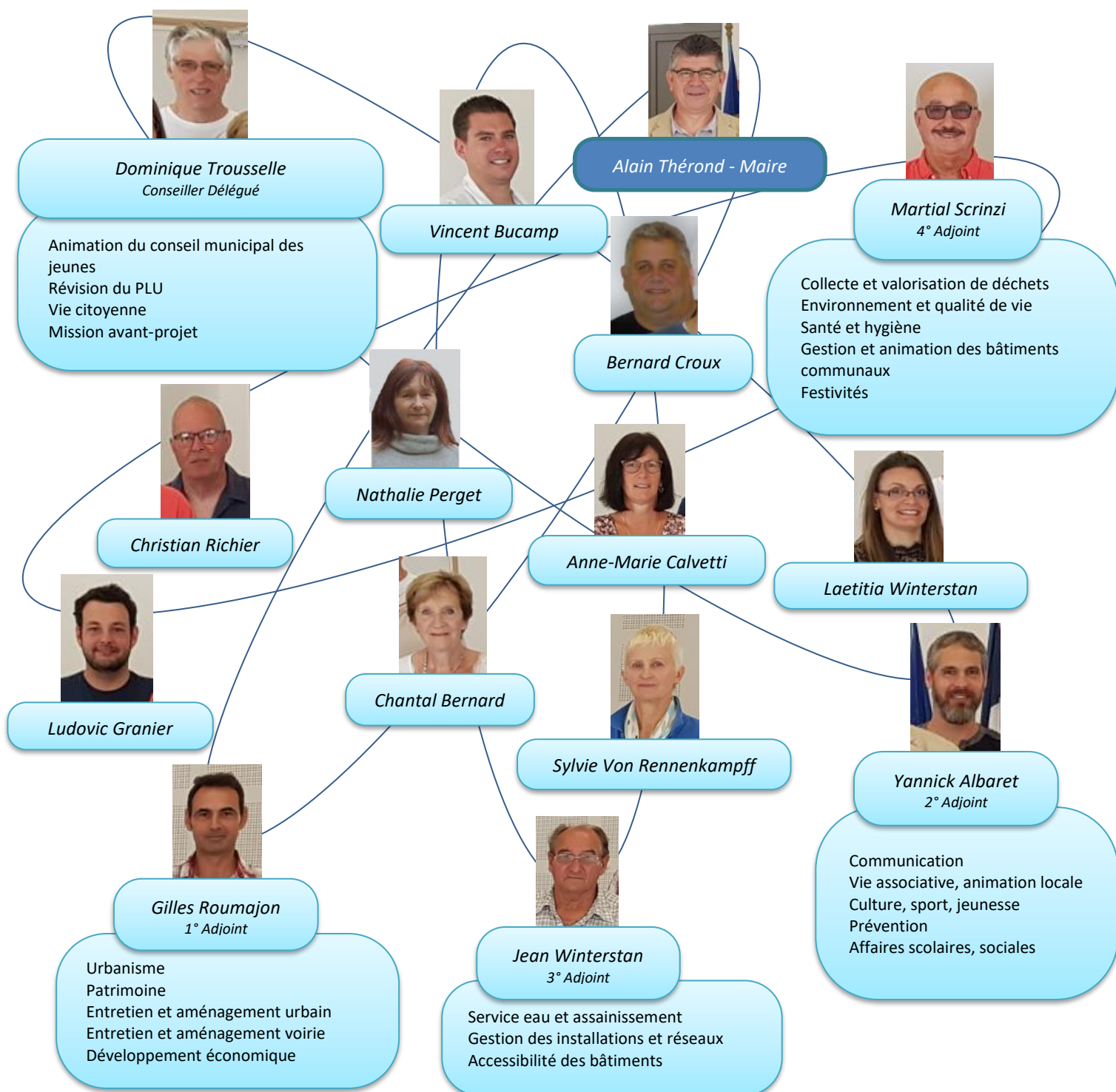
#### **Quand s'inscrire ?**

- Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales en 2021 et de voter en 2021.

#### **Quelles sont les prochaines élections ?**

- Les élections départementales , le 13 & 20 Juin 2021
- Les élections régionales le 13 & 20 Juin 2021

# VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



## Une équipe, des projets, des missions...

Vous vous demandez peut-être qui est en charge de quoi au sein du conseil municipal ?

Voici une présentation montrant les visages (sans masques !) et les principales affectations.

## Quelques services dans notre village !

- **Pizzeria**

Pizza Lino est présent tous les dimanches soir devant le foyer.

- **Vente de vêtements**

Le Fashion Truck de Lise, « Zoe Little Zoe » vous accueille le vendredi à La Remise Primeur, et le mercredi et vendredi à la Guinguette de Fontanès, en été.



- **Marchand ambulant**

M. Carteyrade, fromager de Durfort passe à travers le village tous les mercredis à 12h. Il vend aussi de la charcuterie et un peu d'épicerie.

- **Coiffure**

Nouveauté cette année, un camion coiffure est présent tous les vendredis matin devant La Remise Primeur.

- **Brocante**

Une brocante à Prime Combe est organisé chaque dimanche après-midi.



### ORDURES MENAGÉRES



**MERCREDI**

Sortir le bac la veille

**Collecte d'été du 1er juillet au 31 août: mercredi et samedi.**



**VENDREDI**

Sortir le bac la veille



Collecte du papier et du verre dans les colonnes situées:

- Cave coopérative rue de la Griollette
- Angle rue de Brié et rue de la Condamine
- Face au foyer communal
- Hameau de Pondres

### Horaires des déchetteries intercommunales

Les trois déchetteries sont accessibles, selon les horaires d'ouverture, à tous les habitants de la Communauté de communes sur présentation d'une carte d'accès.

**du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	
Déchetterie <b>CORATA</b> <small>Zone Corata SOMMIÈRES</small>	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermées les dimanches et jours fériés
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	
Déchetterie <b>CLAPISSE</b> <small>Rue de Larus VILLEVIELLE</small>	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	
Déchetterie <b>CANTE PERDRIX</b> <small>Route de Saint Estienne d'Occates CALVISSON</small>	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	

**du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

Les déchetteries sont ouvertes de 7h à 13h du lundi au samedi

Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés sur les sites de Sommières et Calvisson. Merci de les déposer à la déchetterie Clapisse à Villevielle.

Renseignements : **Service Collecte et Valorisation des Déchet** 04.66.80.98.40

## Obligation légale de débroussaillage (OLD)

---

**Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité. Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.** En application de l'article L 134-7 du Code Forestier, le maire doit assurer le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler par ses administrés. En cas d'absence de débroussaillage, il doit faire exécuter d'office le débroussaillage sur les terrains concernés, après une mise en demeure des propriétaires.

### **Pourquoi débroussailler ?**

Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation.

### **Comment débroussailler ?**

- éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre,
- couper les herbes, les arbres, les petits arbustes,
- espacer les arbres,
- élaguer les branches basses,
- entretenir en permanence la zone débroussaillée.

### **REGLEMENTATION :**

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires et à la charge du propriétaire de la parcelle dans les cas suivants :

- **en zone urbaine délimitée par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), toute parcelle, même sans construction, sur l'intégralité de la parcelle,**
- **en zone non urbaine, dans les forêts, bois, plantations, reboisements, et garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que le long des voies privées y donnant accès**
- **les terrains à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine sont soumis aux deux réglementations.**

En zone non urbaine, lorsque le débroussaillage obligatoire s'étend au delà de la limite de propriété, sur une parcelle voisine non soumise au débroussaillage obligatoire (sans construction), il doit être continué à la **charge du propriétaire de la parcelle soumise (construction)** après en avoir informé le propriétaire en lui demandant l'autorisation de pénétrer sur son terrain.

**LA PERIODE HIVERNALE EST PROPICE POUR DEBROUSSAILLER PENSEZ-Y !**



Protégez votre maison et votre famille.  
La prévention c'est l'affaire de tous !

## LES FEUX DE FORÊT

### ça n'arrive pas qu'aux autres !



#### JE DEBROUSSAILLE

sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée.

#### J'ENTRETIENS

mon jardin en veillant à ne pas laisser de végétaux morts ni d'arbres contre ma maison ou surplombant ma toiture.

mes gouttières et ma toiture ! Pas de végétaux morts dedans ou dessus !

#### JE SURVEILLE MES BRAISES

pas de barbecue sur sol sec combustible mais un barbecue bâti et attenant à ma maison.

#### JE SUIS VIGILANT

mes mégots dans le cendrier. En été, évitez toutes étincelles lors des opérations d'entretien.



#### JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,

ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non respect de mes obligations.

### NAVETTES GRATUITES

POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET +

Domicile

Centre de vaccination COVID



#### RÉSERVATION

N° Vert 0 805 460 306

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Centrale de réservation : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



### Conditions de prise en charge

- Avoir plus de 75 ans
- Être autonome et ne pas avoir besoin d'un transport médicalisé de type VSL
- Se déplacer en dehors d'une agglomération ou d'une métropole
- Avoir pris rendez-vous pour une vaccination COVID selon les horaires suivantes :  
**Lundi mardi, jeudi ou vendredi** entre 10h et 15h  
**Mercredi** entre 14h et 17h

### COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**Tu aimes notre belle commune ? Tu désires améliorer son bien-être et bien vivre ?  
Tu souhaites t'investir dans des projets pour ta commune et proposer tes idées ?**

Tu as entre 10 et 17 ans, tu habites notre commune et surtout tu es motivé pour partager cette expérience inoubliable !

Alors n'hésites plus, viens nous rejoindre pour la création d'un conseil municipal des jeunes.

## **Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ? (C.M.J)**

C'est un groupe de 7 jeunes Fontanèsiens élus pour 2 ans.

Le Conseil municipal des jeunes a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle, de collecter les idées et initiatives, de porter des projets et de participer à la vie du village en créant des liens entre les élus adultes, les associations et les jeunes de la commune. Tous les projets proposés sont soumis au Maire et peuvent être intégrés dans le programme de la ville.

Ce conseil, accompagné de deux conseillers municipaux, se verra attribuer un budget pour de petits projets.

Une première réunion publique sera organisée au foyer de Fontanès dès que les mesures sanitaires le permettront. Tu pourras avoir plus d'informations à ce moment-là.

Parles-en avec tes ami(e)s et venez nombreux !

Pour t'inscrire, c'est simple ! Tu as plusieurs possibilités :

- Glisser un petit mot dans la boîte aux lettres de la mairie avec tes coordonnées (nom, prénom, N° de téléphone et email (si tu as)).
- Envoyer un mail à [cmjfontanes@gmail.com](mailto:cmjfontanes@gmail.com) (spécialement créé pour cela)
- Te présenter au secrétariat de la Mairie.

Une fois inscrit, les candidats participeront à l'élection des membres de ce conseil.



**Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour vivre cette belle aventure tous ensemble !**

# NOUVEAUX EQUIPEMENTS

La propreté dans les rues du village est depuis toujours un sujet difficile à traiter. En ce début d'année la municipalité s'est doté d'un nouveau tracteur Kubota, 4 roues motrice, de 36 chevaux. Il subviendra au besoin de Frédéric Peyre, employé communal polyvalent, pour nettoyer les rues du village.

En effet, une balayeuse de la marque Bema a également été achetée et installée sur ce tracteur. Le balai central ramasse le gravier et les feuilles qui sont envoyés dans un bac de ramassage, et sa brosse latérale permet de nettoyer les nombreux caniveaux. Elle est aussi dotée d'une brosse métallique qui sert à désherber le pied des murs.

Pour compléter les nouveaux équipements, un gyrobroyeur de la marque Agrint a été acquis. Sa largeur d'1.50 mètres, permet de couper l'herbe plus vite.

Les avantages sont nombreux avec l'acquisition de ce nouveau matériel :

- Gain de temps
- Soulager l'employé communal
- Gagner en indépendance
- Améliorer la qualité de vie du village
- Répondre au besoin de non utilisation de désherbant chimique



# LE FOYER COMMUNAL

## Travaux de rénovation du Foyer communal

### Prémises du projet :

Voyant le vieillissement de ce bâtiment par son utilisation et surtout sa vétusté, nous avons décidé de procéder à sa remise à neuf. En effet, hormis l'entretien courant, l'intérieur n'a jamais subi de quelconques travaux depuis sa construction qui date de 1990.

Lors du conseil de 24 Septembre 2018, nous avons validé un plan de financement avec les demandes de subventions auprès de la région Occitanie et du département du Gard.

### Les travaux (en quelques mots):

- Amélioration de l'isolation thermique et phonique.
- Révision de l'installation électrique.
- Réaménagement de l'espace cuisine, réfection des sanitaires, des murs, plafonds et sols.
- Remplacement du mobilier (tables et chaises), acquisition d'une autolaveuse.
- Remplacement de la cloison mobile.
- Installation d'un système de détection du volume sonore et de caméras de vidéo-surveillance.

### Parlons chiffres :

Budget initial : 298 352 € HT réparti comme suit :

- Travaux : 253 350 €
- Architecte (MME GAY DELPHINE) + Maitrise d'Ouvrage (EURL Morell Jérôme) : 30 402 €
- Etude thermique, Audit énergétique, Bureau de contrôle, de sécurité + Coordonnateur SPS et frais de publication : 14 600 €

### Financement associé :

- Subvention Région : Rénovation énergétique : 50 000€
- Subvention Région : Accessibilité : 7 700 €
- Subvention Département : 74 588 €
- Emprunt : 100 000 €
- Autofinancement : 66 064 €

Coût total réel : 294 768,37 € HT (validé par la trésorerie le 17 Novembre 2020)

Le coût des travaux a été maintenu puisque inférieur de 4 000€ au prévisionnel.

### Détails du planning :

- **10 mai 2019** : Présentation de l'avant-projet.
- **Fin Juin 2019** : Remise des offres.
- **De Décembre à Février 2020** : Pose des menuiseries, pose du plancher, CTA (centrale traitement de l'air), travaux d'isolation et d'électricité.
- **Du 5 au 23 Mars 2020 inclus** : Mise à disposition partielle des locaux au maître d'ouvrage pour la période des élections municipales.
- **18 Mars 2020** : Arrêt du chantier (lié à la pandémie).
- **4 Mai 2020** : Reprise du chantier (selon respect des conditions sanitaires).
- **23 Juillet 2020** : Signature du PV de réception des travaux.
- **25 août 2020** : Contrôle des installations électriques et conformité SEI (après la levée des réserves).
- **1er Septembre** : Première utilisation des nouveaux locaux.



# NOS PROJETS

## SIGNALISATION

« On ne se perd pas à Paris, mais on se perd à Fontanès ». Voilà une phrase déjà entendue ! Nous avons décidé de remédier à cela en équipant la commune de panneaux de signalisation pour indiquer les différents points d'intérêt comme la mairie, le foyer, le temple, l'église, l'école.

L'ensemble des panneaux sera installé, dès le printemps, à des endroits stratégiques, tels que la rue de Brié, chemin du foyer, rue du foyer et au croisement de la rue de mairie et la RD 164.

Le coût total de l'opération s'élève à 4626€.



*Angle rue de la mairie et RD 164*

## BOÎTE A LIVRES



Très prochainement, nous mettrons à votre disposition une « boîte à livres », où chacun pourra y déposer et emprunter des livres gratuitement.

Tous types de livres y trouveront leur place (BD, romans, nouvelles, magazines, jeunesse, ...), son but étant de donner l'envie de lire, favorisant l'échange et la culture.

Cette petite bibliothèque de rue est la vôtre, à vous de la faire vivre et de l'alimenter. Elle va être fabriquée par deux Fontanésiens pour un coût de 200 euros. Elle sera positionnée dans le périmètre du foyer. N'hésitez pas à la bichonner !

Exemple de votre future boîte à livres

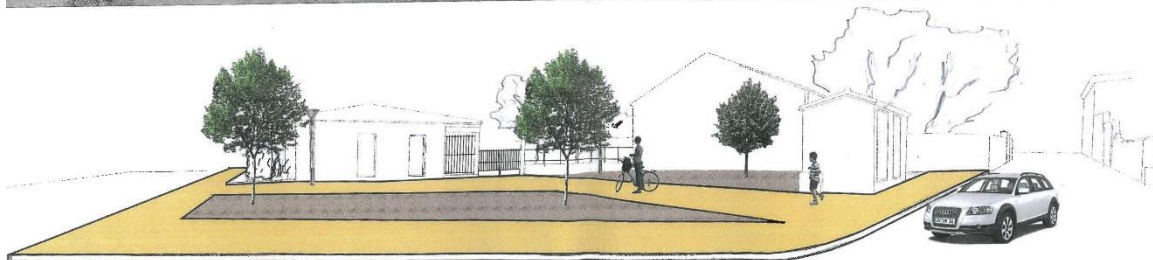
## ECOLE

Des travaux de sécurisation du parvis des écoles sont prévus pour cette année. Voici les objectifs fixés :

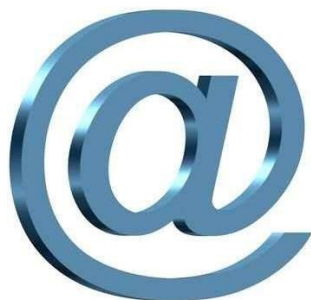
- Sécuriser la rue de Brié en positionnant des coussins berlinois en deux endroits distincts de la rue.
- Sécuriser l'arrêt de bus.
- Créer une place de stationnement PMR. Elle sera signalée par un panneau et par un marquage au sol.
- Créer une place de stationnement minute entre le poste de transformation et le mur de clôture.
- Favoriser les accès piéton vers l'école via la matérialisation d'un cheminement piéton spécifique.
- Aménager un espace de vie en intégrant des plantations et du mobilier urbain.
- Aménager un espace réservé aux conteneurs poubelles de l'école (3 conteneurs).
- Améliorer l'éclairage de la place par l'installation de deux ensembles LED STELIUM X1 73W de chez ECLATEC.
- Installer un abri de bus à côté du portail d'entrée de l'école.
- Déplacer le distributeur automatique de pain à côté de l'abri bus.

Le planning prévisionnel récapitulatif de l'opération est le suivant :

- **Février 2021** : montage du dossier technique et de demande de subventions.
- **Mars à avril 2021** : poursuite des études techniques, consultation pour les travaux et passation du marché travaux.
- **Mai à juin 2021** : réalisation des travaux.



## SITE INTERNET



Comme évoqué dans notre programme, un site internet verra le jour durant l'année. Nous travaillons actuellement sur l'élaboration d'un cahier des charges que nous soumettrons à diverses sociétés de création de site internet.

Vous y retrouverez toutes les actualités, les liens vers les organismes d'Etats, l'agenda, les diverses manifestations et également l'administratif de la mairie.

# CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Afin de donner un caractère festif à ces fêtes de fin d'année marquées par le confinement la municipalité a proposé un concours d'illumination.



L'opération a été lancée fin Novembre et a suscité un fort engouement et les habitants, enthousiastes, ont rapidement adhéré à la proposition. Le but de ce concours est la décoration, avec ou sans animation, de maison, balcon, fenêtre, jardin, façade... durant cette période festive et joyeuse de Noël. Au total, 17 participants se sont inscrits.

Le jury, composé de membres du conseil et habitants, a dû évaluer les réalisations selon 4 critères :

- l'esthétisme général,
- l'originalité de l'idée,
- la créativité,
- la visibilité depuis la rue

Certains critères étaient objectifs, d'autres moins. Difficile d'apprécier à sa juste valeur l'esthétique, l'humour ou la créativité. A l'aide d'une grille d'évaluation et discussion entre les membres du jury le palmarès est le suivant :

- Le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à Célestine et Charlotte Raillard
- Le 2<sup>ème</sup> prix a été attribué à Laurette Trousselle, ex-aequo avec Céline Gaucher & José Rosa
- Le 3<sup>ème</sup> prix a été attribué à Aurelia Ramos & Nicolas Chauvey

Un prix spécial a été décerné à Michel Rafinesque et Evelyne De Lesseps qui ont œuvré de concert pour l'illumination de la rue Traversière.

Chaque gagnant a reçu des chèques cadeaux « Fédébons » et un panier garni de produits locaux. Nous vous remercions toutes et tous pour votre participation et votre implication.

Nous avons apprécié ce bel engouement en soulignant la créativité, la curiosité et parfois l'audace des réalisations.

Cette expérience a montré une volonté de participer à des activités communes et de développer des animations simples qui donnent du baume au cœur en cette période un peu morose.

Rendez-vous l'an prochain avec de nouvelles idées, de nouveaux acteurs, de nouveaux talents pour un village couvert d'illumination.





# VITRAIL



Les intempéries récentes ont gravement endommagé le vitrail de façade de l'église. Cet élément faisant partie intégrante du bâtiment il est de la responsabilité de la mairie d'en assumer la restauration.

Ce vitrail, contemporain de la reconstruction de l'église en 1874 nécessite un important travail de rénovation.

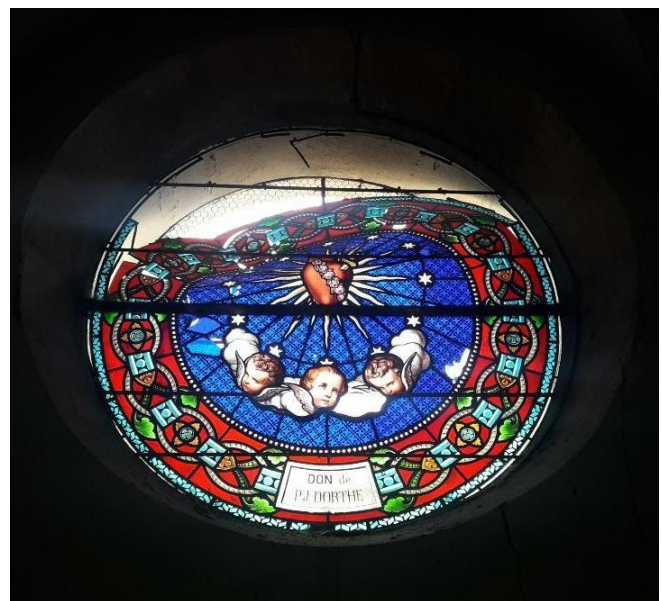
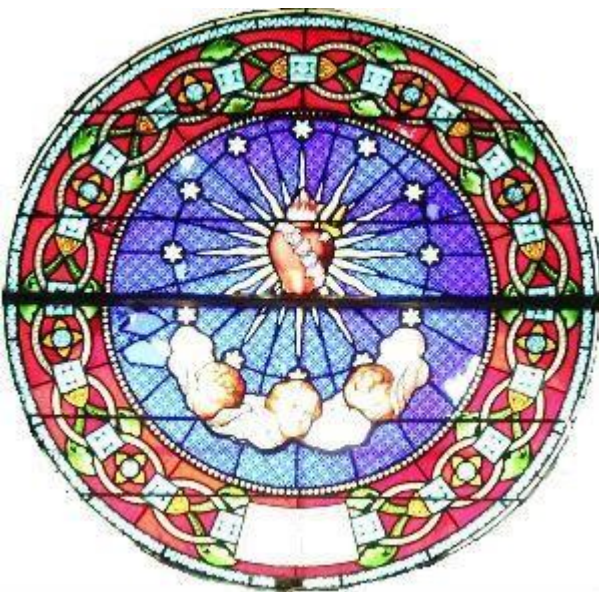
Dans un premier temps, en raison de la fragilité de celui-ci il a fallu réaliser une mise en sécurité afin de l'empêcher de s'effondrer complètement. Ce travail méticuleux a consisté à préserver les verres peints et le réseau de plomb qui relie les morceaux entre eux.

Ce vitrail constitue la pièce maîtresse de l'église. Il est composé de 2 panneaux de 1m30 de diamètre.

Daté de la fin du XIX° siècle, il constitue une pièce d'excellente qualité. Le remplacement de plusieurs fragments de verre peints à la grisaille et au jaune d'argent signalent une rénovation antérieure.

Après consultation de plusieurs entreprises spécialisées dans la rénovation de vitraux, nous avons retenu la société « Vitraux Cluz » basée à Garrigues Saint Eulalie dont les qualités professionnelles sont reconnues.

Le coût de la mise en sécurité du vitrail, la dépose et la pose, la restauration s'élève à 4680€.





# PETITE ENFANCE

## LA HALTE GARDERIE ITINÉRANTE



Vous cherchez pour vos enfants un accueil occasionnel et de proximité ?

La halte garderie "Titou l'escargot" accueille les enfants de 1 à 4 ans ( 6 ans pour l'occasionnel) avec une capacité maximum de 13 enfants.

L'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée. Titou l'escargot pose ses malles pleines de jeux à Fontanès les lundis, dans notre foyer fraîchement rénové et agréé par le conseil départemental du Gard.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site [www.ccpaysdesommieres.fr](http://www.ccpaysdesommieres.fr) rubrique petite enfance.



### Organisation Halte Garderie Itinérante à partir du 25 août 2020

<b>Lundi</b>	Journée complète	
	<b>FONTANÈS</b>	
	Salle du foyer	
<b>Mardi</b>	Journée complète	
	<b>SOMMIÈRES</b>	
	Salle du Lieu d'Accueil Enfants Parents	
<b>Mercredi</b>	Matin	Après-midi
	<b>Pas d'accueil</b>	
<b>Jeudi</b>	Journée complète	
	<b>CANNES ET CLAIRAN</b>	
	Salle du foyer	
<b>Vendredi</b>	Matin	Après-midi
	<b>LECQUES</b>	<b>Pas d'accueil</b>
	Salle du foyer	

#### HORAIRES ACCUEIL ENFANTS

Journées complètes le lundi, le mardi et le jeudi

De 8h30 à 17h

**Le vendredi matin**

De 8h30 à 12h30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • PARC D'ACTIVITÉS DE L'ARNEDE • 55 RUE DES ÉPAULETTES • BP 52027 • 30252 SOMMIÈRES CEDEX  
04 66 77 70 39 • CONTACT@CCPAYSDESOMMIÈRES.FR • WWW.CCPAYSDESOMMIÈRES.FR

ASPIÈRES • AUBARGUES • CALVISSON • CANNES ET CLAIRAN • COMBAS • CONGÈNES • CRÉSPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES  
MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARGOARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIELLE

## REPAS DES AINÉS 2020

Année exceptionnelle que 2020 !...

Nous pensons surtout à nos aînés qui habituellement profitent en début d'année de l'incontournable repas offert par la commune dans le foyer. Ce moment de convivialité qui permet de se retrouver pour partager un bon repas et d'échanger des instants de partage, de bonne humeur, de gaité et de joie n'a pas pu se concrétiser à notre grand regret.

Nous sommes dans l'obligation cette année de modifier nos habitudes ; en raison de la crise sanitaire, dû à la Covid 19. Nous ne pourrons pas nous réunir comme nous aimons le faire avec tous nos aînés autour d'une belle table.

Par conséquent, Monsieur le Maire et son conseil municipal proposent aux Fontanésiennes et Fontanésiens âgés de 65 ans et plus, la livraison d'un repas à domicile le Mercredi 17 Mars 2021.

Nous sommes conscients que cela ne remplacera pas le lien de convivialité devenu un incontournable de nos traditions, mais espérons apporter un peu de douceur et d'amitié en attendant de pouvoir bientôt, nous le souhaitons, reprendre enfin une vie normale.

A très bientôt et surtout prenez bien soin de vous !



## L'APE de Combas-Fontanès

Cette année avec le protocole sanitaire et les différentes contraintes, l'équipe de L'APE de Combas-Fontanès a organisé des actions pour récolter des fonds pour les 108 élèves des écoles de Combas et de Fontanès.

Début Novembre, L'APE a organisé une **Opération vente de chocolats « initiatives chocolats »** ainsi qu'une **opération vente de sapins de Noël** livrés à Combas et Fontanès début décembre par l'équipe de L'APE. Au début des vacances de la Toussaint, nous avons glissé des bons de commande pour les sapins et les chocolats dans toutes les boîtes aux lettres des villages de Combas et de Fontanès, en espérant récolter des commandes externes aux parents d'élèves, mais malheureusement cela n'a pas eu le succès escompté.



**Le vendredi 11 Décembre 2020 à l'école de Combas**, les maternelles ont eu un spectacle de Noël « *Boucle d'or et les 3 ours* » par Marie Vidal organisé par la bibliothèque de la CCPS. A 15h30, ils ont eu la chance d'apercevoir le, si attendu Père Noël. Celui-ci, malgré la pluie glaciale, a apporté 2 cadeaux communs aux 2 classes de maternelles achetés chez les commerces locaux (*Gulude à Sommières*) grâce aux subventions de Noël des municipalités. Des paillettes dans les yeux, les enfants de maternelle ont enchaîné par un goûter collectif. En raison des protocoles sanitaires stricts, cette année, les parents n'ont malheureusement pas pu venir assister à toutes ces animations mais l'équipe de L'APE a pu leur transmettre quelques photos.

Le 18 décembre 2020, ce sont les primaires de Fontanès qui ont reçu chacun un cadeau individuel - acheté chez *Gulude* pour les CE1 à CM2 et chez *Atelier Déco Conception* à Parignargues pour les CP - suivi d'un goûter offert en partie par un papa boulanger, qui s'est gracieusement proposé de préparer **120 fougasses**.

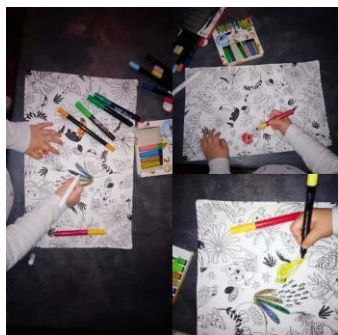
Nous remercions tous les parents d'élèves qui ont participé aux 2 opérations de Noël, les Maires des 2 communes pour les subventions ce qui nous a permis de soutenir les commerces et artisans de la Communauté de Communes du Pays de Sommières et bien entendu les maitresses, le personnel pédagogique et scolaire et Mr Barcells.

L'APE ne peut évidemment pas exister sans bureau mais également sans l'aide précieuse des parents d'élèves des écoles de Combas et Fontanès. Nous vous souhaitons une bonne année 2021.

### Bureau de l'APE 2019-2020 :

Raphaël ANTON (Président), Laura PENA (Trésorière)  
et Sophie VILLENEUVE (Secrétaire).

Vous pourrez nous contacter sur [ape.fontanes.combas@gmail.com](mailto:ape.fontanes.combas@gmail.com) ou au  
06 65 69 42 84.



*Le bureau de l'APE*



## L'Association des Jardins Familiaux de Fontanès fait le plein de jardiniers et de projets !

L'Association des Jardins Familiaux de Fontanès continue allégrement son développement et fait partie des rares activités à avoir pu continuer sans crainte pendant cette période délicate que nous traversons.

La météo de printemps était clémente, les jardiniers avaient du temps à consacrer à leurs parcelles, la nature était magnifique, les fleurs et les légumes ont été au rendez-vous.

« Cette année 2020, marquée par la pandémie, aura plus que jamais permis de comprendre le rôle essentiel de la terre dans nos vies. » : c'est le sentiment de la plupart des jardiniers, les « anciens » comme les « nouveaux » qui se sont changés les idées en plongeant leurs mains dans la terre, en désherbant, en plantant, en récoltant, chacun sur sa parcelle, en respectant la distanciation physique, mais à l'air pur...



Désormais, la quasi-totalité des parcelles sont cultivées, toutefois, il reste de la place pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre !

L'Association des Jardins Familiaux de Fontanès (AJFF), créée il y a 11 ans maintenant, compte une douzaine de jardiniers, qui ont tous le plaisir de cultiver, d'apprendre, ou d'apporter quelques conseils. Chaque année nous faisons le point lors d'une assemblée générale et d'un pique-nique pour voir comment faire évoluer l'association.

Cette année particulière, nous a demandé de réfléchir autrement, et les projets ne manquent pas, dont certains verront le jour en 2021. Comme celui d'une serre, prévue en haut de la parcelle pour permettre d'abriter les espèces fragiles et de favoriser les semis.

Projet aussi bien avancé d'une parcelle mellifère, riche en plantes méditerranéennes, qui devrait faire le bonheur des insectes, des jardiniers et des visiteurs.

Une autre belle idée portée par quelques jardinières et soutenue par tous : avec l'aide des habitants qui le souhaitent, il s'agit de fleurir le cœur du village de Fontanès, pour le plaisir des yeux et du nez, mais aussi valoriser le bâti et embellir nos rues (cf encadré « Et si on fleurissait Fontanès ? »). Il n'est bien sûr pas nécessaire d'adhérer à l'AJFF pour y participer.



À partir de la Toussaint, il y a eu aussi la rencontre entre les enfants de l'école, Geneviève Winterstan et Thierry Clavel pour réaliser un petit jardin dans l'école 2 soirs par semaine. Ce projet va continuer.

Et si vous allez sur la place du foyer vous pourrez aussi voir l'ancien jardin de Marie-Rose, qui depuis le printemps dernier a été repris en main par Thierry Clavel. Le souhait étant de le faire visiter. Lorsque les conditions seront réunies, il est prévu que les enfants de l'école puissent venir y découvrir un certain nombre de plantes, et comprendre le principe d'un jardin avec très peu d'arrosage.

L'Association des Jardins Familiaux a fait une demande de végétaux au Conseil départemental afin de pouvoir réaliser ces différents projets et obtenu 306 plantes.

Pour tous renseignements et idées nous pouvons vous rencontrer avec grand plaisir. Vous êtes bricoleur et vous n'aimez pas jardiner, nous avons aussi des idées.

Vous souhaitez rejoindre l'Association ou bien visiter les jardins, ou encore participer au projet village fleuri ? Il suffit de nous contacter :

Sylvie Souvairan [sylvie.souvairan@laposte.net](mailto:sylvie.souvairan@laposte.net) 06 52 02 58 23  
Sylvie Fonzes [sylviefonzes@hotmail.com](mailto:sylviefonzes@hotmail.com) 06 87 43 76 91  
Sabine Chabbert [sabine.chabbert@wanadoo.fr](mailto:sabine.chabbert@wanadoo.fr) 06 85 31 71 70

## CAVE COOPERATIVE



La cave coopérative de Fontanès a produit 28 830 hls pour les vendanges 2020, soit 2000 hls de plus que l'année dernière, pour 370 hectares déclarés.

La crise sanitaire a une influence « à retardement » sur la vente des vins.

Si la production de la récolte 2019 est entièrement retirée à ce jour, celle de 2020 est vendue à un peu plus de la moitié et retirée à 20%.

La démarche environnementale est enclenchée.... La majorité des coopérateurs (80%) est certifiée niveau 1 et le niveau 3 sera validé très prochainement. De ce fait, les vins ainsi certifiés seront vendus en HVE (Haute Valeur Environnementale) dès la récolte 2021.

Certains coopérateurs envisagent également la conversion en « bio ».

La cave de Sommières, déjà bien engagée dans ces certifications restera un excellent partenaire dans nos échanges.

Cette année, si nous pouvons, nous organiserons la fête de la cave... Gardons espoir...



Les Côteaux de Fontanes  
Dominique SERRIERE  
tél: 04.66.80.12.25



## Association S'n'S « Stimule Nos Sens »

La saison 2019/20 était bien évidemment assez perturbée à cause du Coronavirus. Après le premier confinement, les activités ont pu reprendre grâce au soutien de la Mairie qui nous a mis à disposition, une salle de classe qui nous a permis de reprendre les cours du 11 Mai au 10 Juillet. Tous les ateliers ont eu lieu au nombre de séances initialement prévues.

La reprise s'est faite également plus tard que prévu car le foyer n'attendait plus que l'accord final de la commission de sécurité pour sa mise à disposition. Donc encore une fois les activités ont repris à l'extérieur au Mas des Aubas cette fois.

Et enfin nous avons pu utiliser le magnifique nouveau foyer ! Mais le plaisir était de courte durée .... Le confinement de Novembre a arrêté toutes les activités .... Nous espérons que le PILATES puisse reprendre au printemps soit à l'extérieur, soit au foyer.

- Par contre, les cours de coaching individuel avec la POWER PLATE continue ! Donc pour toutes personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter ! La séance aura lieu dans le respect strict des règles sanitaires (port du masque, distance de 2 mètres entre le coach et vous, désinfection de tout le matériel et aération de la pièce).

Ce cours est adapté à tout âge et idéal pour toutes les personnes qui n'ont pas le temps de faire des cours d'une heure en collectivité. Le cours de power plate se fait avec un coach privé et un entraînement adapté à vos besoins. Horaires flexibles !

- Pour les cours de **PILATES le JEUDI soir à 19 H 30** les inscriptions peuvent se faire à tout moment. Les cours sont idéals pour reprendre une activité sportive après une grossesse, maladie ou juste après un arrêt sportif ou des personnes âgées. Le cours inclut également une partie de stretching.

L'inscription pour tous les cours est possible pendant toute l'année.

Notre association est ouverte à toutes les propositions artistiques, n'hésitez pas à nous contacter, pour des projets que vous aimeriez voir le jour à Fontanès.

**Renseignements 04 66 77 06 02 /06 88 51 52 53**



## INFOS EN BREF

### Une visite au Pont du Gard, ça vous tente !?



Le Pont du Gard est un aqueduc à trois niveaux qui permettaient d'acheminer l'eau d'Uzès à Nîmes, distant d'environ 30 km. Il est situé à Vers-Pont-du-Gard, non loin de Nîmes. Il aurait été construit dans la moitié du I<sup>er</sup> siècle, son utilisation a cessé au VI<sup>e</sup> siècle. Plus haut aqueduc connu du monde Romain, il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis décembre 1985.



L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Pont du Gard permet la gratuité d'accès au Site du Pont de Gard à toutes les personnes domiciliées à Fontanès (30).

L'accès gratuit au site se fait sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois sur la commune de Fontanès (30).

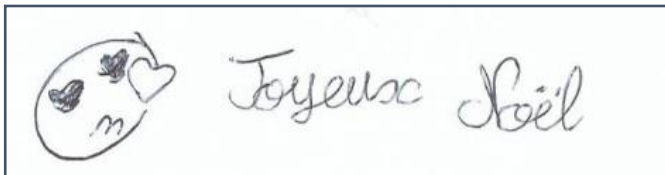
### Ça butine très bien à Fontanès !

Depuis de nombreuses années, Gérald Meger, un apiculteur de Gailhan, dépose ses ruches dans le



secteur de Prime Combe. C'est avec plaisir que cette année nous avons accueilli une deuxième apicultrice, Nathalie Duvault, de Rousson dans les bois communaux ( sous contrat par l'ONF avec la mairie). Son cheptel vient butiner nos arbousiers pour en produire un miel plutôt rare en France et au goût assez marqué. Son gout amer est prisé des connaisseurs. Il est aussi un antiseptique, diurétique et est utilisé comme remède en cas de bronchite .

### Un peu de douceur en cette période !



Vous avez certainement reçu dans vos boîtes aux lettres en fin d'année, un petit mot vous souhaitant de belles de fin d'année avec une dose de positivité.

Un grand bravo à Justine Albaret, Méjane Roumajon et Delinda Anton pour cette belle initiative !

*Que ce Noël vous apporte la joie et la prospérité. Que cette Ete soit une porte ouverte sur le bonheur. Les plus douces pensées sont pour vous.*

## La voie Verte « Sommières- Nîmes » arrive par chez nous

En service depuis les années 2000, la voie verte « Sommières-Nîmes » connaît un franc succès et un vif engouement. Aménager par phases, elle relie Caveirac à Sommières. Ce bel aménagement est accessible aux personnes à mobilité réduite, aux vélos, rollers et piétons. Assez plate, elle longe le Vidourle avant de traverser la vallée de la Vaunage pour arriver aux portes de Nîmes.



Depuis Novembre 2020, des travaux ont débuté pour aménager le tronçon de l'ancienne voie ferrée, de Sommières à Fontanès distantes de 7.2 km. Le départ est au niveau de l'ancienne gare de Fontanès, située sur la route de Lecques. Elle longe le Vidourle en passant par le domaine de La Clotte.

La fin des travaux est prévue en Juin 2021.



### Et si l'on fleurissait Fontanès ?

Nous habitons Fontanès, et certains d'entre nous sont membres de l'Association des Jardins Familiaux de Fontanès. Fleurir encore plus les rues du village, et égayer nos façades, voilà le projet que nous serions heureuses de venir vous présenter dans les prochaines semaines. Petit à petit, rue par rue, nous aurons tous plaisir à voir fleurir les places, les façades, les balcons, les piliers de nos portails. Il suffit de quelques plantes en pots disposés devant chez nous, à l'angle de nos rues, aux embrasures de nos fenêtres, pour égayer notre quotidien.

Si vous souhaitez participer, contactez-nous !



Contacts :

[sylvie.souvairan@laposte.net](mailto:sylvie.souvairan@laposte.net) 06 52 02 58 23

[sylviefonzes@hotmail.com](mailto:sylviefonzes@hotmail.com) 06 87 43 76 91

[sabine.chabbert@wanadoo.fr](mailto:sabine.chabbert@wanadoo.fr) 06 85 31 71 70

#### QUE FAIRE AVEC UNE PALETTE ?



Quelques exemples de rues végétalisées ou fleuries, à Sommières ou ailleurs...

# À la découverte de Fontanès

Nous vous invitons à jouer avec nous pour découvrir ou redécouvrir des coins et recoins de notre beau village.

Grâce aux différentes photos qui figurent ci-dessous, à vous de retrouver les lieux où ils se trouvent !

1



2



5



8



7



4



6



3



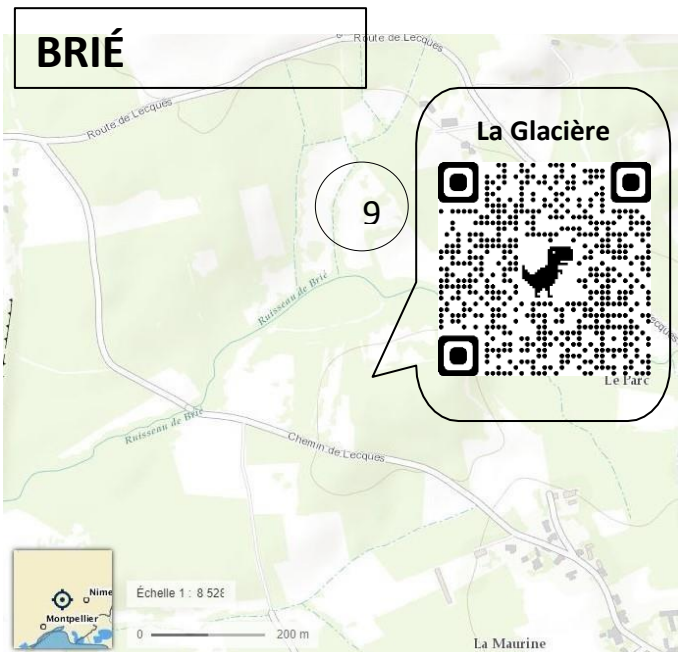
10



9

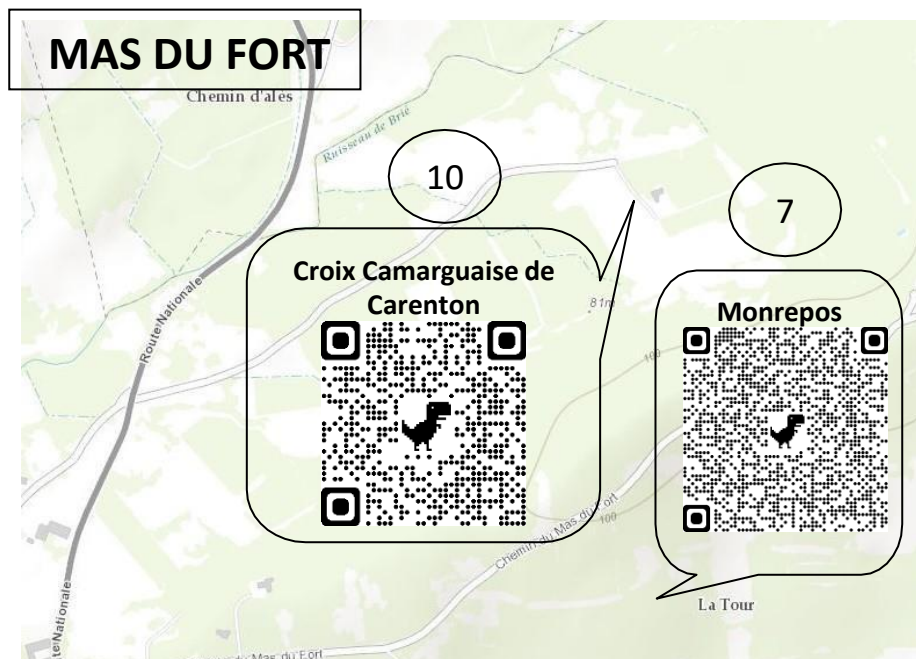
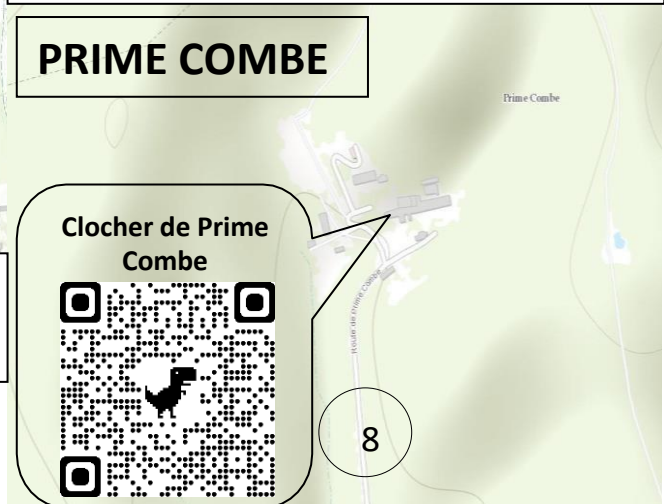






9 – La Glacière se trouve dans les bois. Pour y aller, emprunter le chemin à droite du pont de la rascasse, suivez le sentier et vous trouverez la fameuse glacière.

8 – Le clocher est localisé à Prime Combe, sur la chapelle.



7 – Le mazet de Monrepos est localisé dans les bois en bordure d'un chemin. Prenez le chemin du Mas du Fort, est prenez le deuxième chemin en terre sur votre droite, il sera un peu plus loin sur votre gauche.  
 10 – Prendre le chemin de Carenton, sur la RD6110, au bout du chemin vous trouverez cette magnifique croix Camarguaise

De tout temps la fête et les traditions taurines ont rythmées la vie des habitants de Fontanès. En cette année où "le rester chez soi" est de mise, nous pouvons imaginer les fêtes de demain à partir de celles d'hier.



Datant de 1937 elles transpirent la joie de vivre pourtant, juste avant la guerre de 1940. Le décor a peu changé. Au fil du temps le lieu des bals s'est déplacé, migrant de place en place au gré des aléas.

Cette année là, les arènes de fortune étaient montées sur la place du temple. Le bal se tenait à proximité et non loin du café de la place.



*Collection privée de Madame Paule Valat*